

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2022

CHOIX DU NOM - (N° 5057)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 20

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« plein droit »

le mot :

« facto ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement d'appel en vue de s'assurer qu'il s'agit bien d'une application automatique du changement de nom pour les mineurs.